

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 04428 Numéro SIREN : 303 574 990 Nom ou dénomination : SUPERHALLES 2000
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 71191



20200711912019

DATE DEPOT : 17/09/2020

N° DE DEPOT : 71191

N° GESTION : 1975B04428

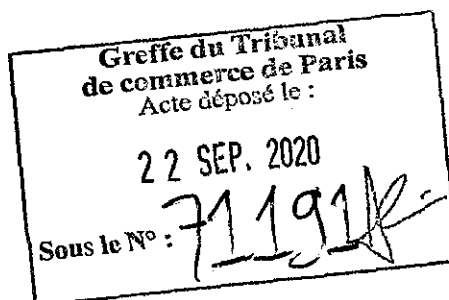
N° SIREN : 303574990

DENOMINATION : SUPERHALLES 2000

ADRESSE : 45-47 RUE DU COMMERCE 75015 PARIS

MILLESIME : 2019

S.A.R.L. SUPER HALLES 2000
Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 7.622,45 Euros
Siège social : 45, rue du Commerce
75015 PARIS



R.C.S. : PARIS B 303 574 990

**RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIE DU 27 DECEMBRE 2019**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi, pour vous présenter le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 Juin 2019 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice dont détails ci-dessous :

- TOTAL des produits d'exploitation	5.565.311 euros	-
TOTAL des frais généraux, amortissements	5.947.635 euros	
Ce qui détermine une perte d'exploitation de	382.324 euros	

De ce montant, il convient de retrancher :

- les produits nets financiers pour	6.330 euros
- les produits nets exceptionnels pour	3.313 euros

pour arriver à une perte nette comptable qui s'élève à 372.681,46 euros

Evolution de l'activité et perspectives à venir

Le chiffre d'affaires a très légèrement augmenté soit 5.376.000 euros pour 5.346.256 euros au 30.06.2018.

Les perspectives peuvent être considérées comme correctes à la suite de la poursuite de la reprise en main du magasin de Saint Brice.

Evénements survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport

Aucun événement particulier n'est à signaler.

Activité de recherche et développement

Aucune activité de recherche et développement n'est effectuée dans notre secteur d'activité.

Dépenses non déductibles fiscalement.

PC

Les comptes de l'exercice ne prends en charges aucune des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39.4 du C.G.I..

Délais de paiement des fournisseurs

TOTAUX	DETTES ECHUES A UN MOIS	A DEUX MOIS	A TROIS MOIS	
30.06.2019: 432.284,25	36.000,00	327.547,65	35.973,17	32.763,43
30.06.2018 : 366.812,76	29.280,00	258.287,53	47.725,38	31.519.85

Participations

Nous détenons une participation de 40% dans le capital de la S.A.R.L. AUX QUATRE SAISONS Au Capital Social de 9.528,06 euros qui exerce une activité de commerce de détail essentiellement en produits alimentaires.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 15.116.031 euros et un bénéfice de 600.743 euros.

Nous détenons une participation de 50% dans le capital de la S.A.R.L. SARMENT au Capital Social de 7.622 euros qui exerce une activité de locations de locaux professionnelles.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 69.184 euros et un bénéfice de 27.380 euros.

Nous détenons une participation de 50% dans le capital de la S.C.I. EUROPEENNE DE GESTION au Capital Social de 1.524 euros qui exerce une activité de locations de locaux d'habitation.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 85.841 euros et un bénéfice de 11.346 euros.

Nous détenons une participation de 33 % dans le capital de la S.A.R.L. DILAJA au Capital Social de 7.622 euros qui exerce une activité de locations de locaux d'habitation.

Cette société a réalisé un chiffre d'affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 78.693 euros et un bénéfice de 24.610 euros.

Nous détenons une participation de 46% dans le capital de la S.C.I. LA BEAUVAISIENNE. au Capital Social de 1.524 euros qui n'exerce actuellement plus aucune une activité immobilière ou autre.

Nous vous proposons d'affecter cette perte de 372.681,46 euros au report à nouveau créancier dont le solde sera de 917.003,08 euros.

Enfin, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1965, nous vous précisons qu'il n'a été procédé au cours des trois derniers exercices à aucune distribution.

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vont vous être présentées.

LE GERANT
Monsieur Pascal LAINE



S.A.R.L. SUPER HALLES 2000
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 45, rue du Commerce
75015 PARIS

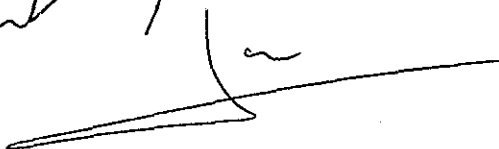
R.C.S. : PARIS B 303 574 990

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Décembre 2019

L'assemblée générale, après avoir délibéré, décide l'affectation de la perte comptable de 372.681,46 euros au report à nouveau créditeur dont le solde sera de 917.003,08 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé.

Certifié conforme à l'original
le gérant



Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 45 rue du Commerce		Durée de l'exercice précédent* 12	
75015 PARIS			
Numéro SIRET* 30357499000014		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 13 00 6 2019	
		N-1 13 00 6 2018	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	53 357
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	301 202
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	190 674
Autres immobilisations corporelles		AT	1 065 497
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	208 093
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	90 000
Autres immobilisations financières*		BH	78 145
TOTAL (II)		BJ	1 986 969
Matières premières, approvisionnements		BL	3 102
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	70 029
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	1 079 677
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	162 363
Disponibilités		CF	143 435
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	1 458 606
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 445 575
		IA	971 739
		2	2 473 835
		3	2 619 814
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 0
		(3) Part à plus d'un an :	CR 940 079
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)				DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	431 613	431 613
	Report à nouveau				DH	1 289 685	1 508 904	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(372 681)	(219 219)	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	1 357 001	1 729 682	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	388 670	240 590	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	65 712	66 143	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	447 236	391 908	
	Dettes fiscales et sociales				DY	177 410	191 492	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	37 807		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	1 116 835	890 132		
Ecart de conversion passif * (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 473 835	2 619 814		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	827 849	822 717	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	69 469	173 143	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARTL SUPER HAÏLES 2000

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		* Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 376 000	FB		FC	5 376 000	5 346 256	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 376 000	FK		FL	5 376 000	5 346 256	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	189 312	199 688	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 565 311	5 545 944
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 935 263	3 712 259
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(54)	30 133
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	88 174	83 661
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(609)	47
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	630 059	609 363
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	55 659	57 158
	Salaires et traitements*						FY	873 056	925 737
	Charges sociales (10)						FZ	259 525	298 032
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	105 968	87 021
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	594	589
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 947 635	5 804 000
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(382 324)	(258 055)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	8 174	8 384
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 025	592
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	10 199	8 976
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 869	2 563
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 869	2 563
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 330	6 413	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(375 994)	(251 642)	

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SUPER HALLES 2000</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 456	34 828
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 4 000	2 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 4 456	37 328
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 1 143	4 905
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 1 143	4 905
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 3 313	32 423
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 5 579 966	5 592 248
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 5 952 647	5 811 467
5 - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (372 681)	(219 219)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP 18 634	18 066
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 8 174	8 384
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 712	1 143
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 189 312	199 688
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 594	589	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe		1 143	4 455
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Page 8

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

30/06/2019

[illegible]

Dossier N° 000045 en Euros.

DOMINIQUE JUES - Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue et des usages de la profession et en accord avec les nouvelles règles comptables applicables depuis l'arrêté des comptes 2005 :

- AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	10-15 ans
- AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	5-10 ans
- MATERIELS ET OUTILLAGES	5- 7 ans
- MATERIEL DE TRANSPORT	4 ans
- MATERIELS DE BUREAUX ET INFORMATIQUES	3-5 ans

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CAPITAL SOCIAL

Il est constitué de 500 parts de 15,24 Euros.

SUPER HALLES 2000 - 30 JUIN 2019 (ANNEXE SUITE)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Nom	Pourcentage détenu	Capitaux Propres 31.12.2018	Résultat 2018
AUX QUATRE SAISONS		40%	2.791.616	600.743
SARL SARMENT		50%	159.789	27.380
S.C.I. E.D.G.		50%	-279.752	11.346
SARL DILAJA		33%	-114.091	24.610
S.C.I. LA BEAUVAISIENNE		46%	-329.478	-2.708

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Compte courant S.A.R.L. DILAJA débiteur de 144.812,57 euros au 30.06.2019.

Compte courant S.C.I. E.D.G. débiteur de 493.511,84 euros au 30.06.2019.

Compte courant S.C.I. LA BEAUVAISIENNE débiteur de 307.272,26 euros au 30.06.2019

Compte courant S.A.R.L. SERTIP créiteur de 65.712,27 euros au 30.06.2019.

Prêt à S.A.R.L. NEUILLY 21 pour 90,000 euros au 30.06.2019.

CREDIT BAIL

La valeur des engagements des contrats de crédit bail mobilier est de 52.637 euros au 30 Juin 2019.

AUTRES ENGAGEMENTS

L'évaluation des engagements de retraite n'a pas lieu d'être calculé puisque ceux-ci sont pris en compte par les organismes professionnels (ISICA).

C.I.C.E.

Le montant de 37.492 euros a participé au financement des acquisitions des nouvelles immobilisations et à l'augmentation des salaires.

Désignation de l'entreprise : **SARL SUPER HALLES 2000**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	53 357	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]		KM	301 202	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2	]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	131 174	KT		KU	59 500
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	725 480	KW		KX	274 803
		Matériel de transport *					KY	27 234	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	42 981	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	1 228 070	LO		LP	334 303
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
	Autres participations						8U	208 093	8V		8W	
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	167 900	1U		1V	245
	TOTAL IV						1Q	375 993	1R		1S	245
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 657 421	0H		0J	334 548	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale " ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	53 357	IX	53 357	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	301 202	MF	301 202
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	190 674	ML	190 674	
	Autres immobilisations	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	1 000 283	MO	1 000 283
		Matériel de transport	IV		MP	5 000	MQ	22 234	MR	22 234
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	42 981	MU	42 981
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG	5 000	NH	1 557 373	NI	1 557 373	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W	
Autres participations		10		0X		0Y	208 093	0Z	208 093	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	168 145	2G	168 145	
TOTAL IV		13		NJ		NK	376 238	2H	376 238	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	5 000	0L	1 986 969	0M	1 986 969	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DOMINIQUE JUES - Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	234 018	PS	15 619	PT		PU	249 637
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	91 832	QA	16 445	QB		QC	108 276
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	498 614	QE	68 605	QF		QG	567 219
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	27 233	QI		QJ	5 000	QK	22 233
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 074	QM	5 300	QN		QO	24 374
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	870 771	QV	105 968	QW	5 000	QX	971 739
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	870 771	OP	105 968	OQ	5 000	OR	971 739

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	N12
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
	Inst. générales, agencements et aménagement des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12	W13	W14	W15
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13	X14
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU	NY			Total général non venté (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	SS	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP	90 000	UR		US	90 000		
	Autres immobilisations financières	UT	78 145	UV	0	UW	78 145		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX							
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie ? (antérieurement constituée) UD	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 254		5 254				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM	37 492		37 492			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	85 756		85 756			
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	1 732		1 732			
	Groupe et associés (2)	VC	945 597		5 518		940 079		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 846		3 846				
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX		VT	1 247 822	VU	139 598	VV	1 108 224	
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	69 651		69 651						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	319 019		95 033		223 986				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	447 236		447 236						
Personnel et comptes rattachés		8C	76 550		76 550						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 695		67 695						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 401		15 401						
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 765		17 765						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	65 712		712		65 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 807		37 807						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 116 835	VZ	827 849		288 986				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	314 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	62 397	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			1 732.00
30/06/2019 FB ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 732.00		
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C			181.47
30/06/2019 FB Reprise balance		181.47	
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE			26 670.57
30/06/2019 FB Reprise balance		26 670.57	
42820000 CONGES A PAYER			76 381.00
30/06/2019 FB Reprise balance		76 381.00	
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES			29 025.00
30/06/2019 FB Reprise balance		29 025.00	
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER			15 052.50
30/06/2019 FB Reprise balance		15 052.50	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100100 IMPAYES			41.13
30/06/2019 FB Reprise balance	41.13		
67100200 IMPAYES ST BRICE			330.69
30/06/2019 FB Reprise balance	330.69		
67120000 PENALITES ET AMENDES			660.00
30/06/2019 FB Reprise balance	660.00		
67200000 CHGES S/EXERC.ANTERIEURS			111.26
30/06/2019 FB Reprise balance	111.26		
67880000 CHARGES EXCEP.DIVERSES			0.01
30/06/2019 FB Reprise balance	0.01		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180100 DIFFERENCES DE REGLEMENTS			10.31
30/06/2019 FB Reprise balance		10.31	
77200000 PDTS EXERCICES ANTERIEURS			445.32
30/06/2019 FB Reprise balance		445.32	
77520000 CESSIONS DES VALEURS IMMO.			4 000.00
30/06/2019 FB Reprise balance		4 000.00	



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
E-mail : javer-audit@javer.fr

SUPER HALLES 2000

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros

45 rue du commerce
75015 Paris

RCS PARIS B 303 574 990

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 30 juin 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUPER HALLES 2000 SARL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations données dans le rapport de gestion du Gérant sont incomplètes concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients suivant l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérance.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

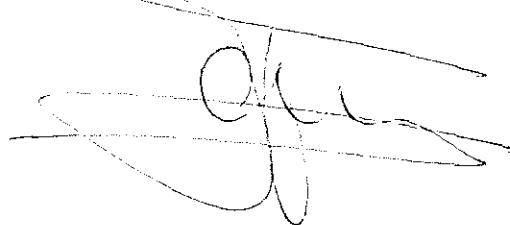
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 9 décembre 2019,
Le Commissaire aux comptes,

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



**commissaire
aux comptes**

Désignation de l'entreprise : **SARL SUPER HALLES 2000** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **45 rue du Commerce** **75015 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **3 0 3 5 7 4 9 9 0 0 0 1 4** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, [3 0 0 6 2 0 1 9]	N-1 [3 0 0 6 2 0 1 8]
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	53 357	53 357
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	301 202	249 637
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	190 674	108 276
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 065 497	613 826
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	208 093	208 093
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	90 000	90 000
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	78 145	77 900
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 986 969	971 739
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 102	3 102
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	70 029	70 029
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		346 381
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 079 677	1 079 677
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	162 363	162 363
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	143 435	143 435
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 458 606	1 458 606
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	3 445 575	971 739
				2 473 835	2 619 814

Envols : (1) Dont droit au bail CP 0 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR 940 079

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	431 613	431 613
	Report à nouveau	DH	1 289 685	1 508 904
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(372 681)	(219 219)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 357 001	1 729 682
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	388 670	240 590
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	65 712	66 143
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	447 236	391 908
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 410	191 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	37 807	
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 116 835	890 132
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 473 835	2 619 814
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	827 849	822 717
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	69 469	173 143

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 376 000	FB	5 376 000	5 346 256
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		
		FG		FH		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 376 000	FK	5 376 000	5 346 256
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	189 312 199 688
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 565 311 5 545 944
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 935 263 3 712 259
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(54) 30 133
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	88 174 83 661
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(609) 47
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	630 059 609 363
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	55 659 57 158
	Salaires et traitements*				FY	873 056 925 737
	Charges sociales (10)				FZ	259 525 298 032
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	105 968 87 021
					GB	
					GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	
	Autres charges (12)				GE	594 589
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 947 635 5 804 000
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(382 324) (258 055)
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	8 174 8 384
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 025 592
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	10 199 8 976
	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 869 2 563
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	3 869 2 563
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	6 330 6 413
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(375 994) (251 642)

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	456	34 828
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 000	2 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 456	37 328
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 143	4 905
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 143	4 905
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 313	32 423
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HE		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 579 966	5 592 248
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 952 647	5 811 467
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(372 681)	(219 219)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	18 634	18 066
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	8 174	8 384
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	712	1 143
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	189 312	199 688
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	594	589
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf état annexe	1 143		4 455
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue et des usages de la profession et en accord avec les nouvelles règles comptables applicables depuis l'arrêté des comptes 2005 :

- AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	10-15 ans
- AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	5-10 ans
- MATERIELS ET OUTILLAGES	5-7 ans
- MATERIEL DE TRANSPORT	4 ans
- MATERIELS DE BUREAUX ET INFORMATIQUES	3-5 ans

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CAPITAL SOCIAL

Il est constitué de 500 parts de 15,24 Euros.

SUPER HALLES 2000 - 30 JUIN 2019 (ANNEXE SUITE)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Nom	Pourcentage détenu	Capitaux Propres 31.12.2018	Résultat 2018
	AUX QUATRE SAISONS	40%	2.791.616	600.743
	SARL SARMENT	50%	159.789	27.380
	S.C.I. E.D.G.	50%	-279.752	11.346
	SARL DILAJA	33%	-114.091	24.610
	S.C.I. LA BEAUVAISIENNE	46%	-329.478	-2.708

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Compte courant S.A.R.L. DILAJA débiteur de 144.812,57 euros au 30.06.2019.

Compte courant S.C.I. E.D.G. débiteur de 493.511,84 euros au 30.06.2019.

Compte courant S.C.I. LA BEAUVAISIENNE débiteur de 307.272,26 euros au 30.06.2019

Compte courant S.A.R.L. SERTIP créiteur de 65.712,27 euros au 30.06.2019.

Prêt à S.A.R.L. NEULLY 21 pour 90,000 euros au 30.06.2019.

CREDIT BAIL

La valeur des engagements des contrats de crédit bail mobilier est de 52.637 euros au 30 Juin 2019.

AUTRES ENGAGEMENTS

L'évaluation des engagements de retraite n'a pas lieu d'être calculé puisque ceux-ci sont pris en compte par les organismes professionnels (ISICA).

C.I.C.E.

Le montant de 37.492 euros a participé au financement des acquisitions des nouvelles immobilisations et à l'augmentation des salaires.

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Néant	*
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	53 357	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI	
	Constructions		KJ		KK	KL	
	Sur sol propre	[Dont Composants L9]					
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	301 202	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	131 174	KT	KU	59 500
	Installations générales, agencements aménagements divers *		KY	725 480	KW	KX	274 803
	Matériel de transport *		KY	27 234	KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	42 981	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	1 228 070	LO	LP	334 303
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
	Autres participations		8U	208 093	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	167 900	1U	1V	245
	TOTAL IV		LQ	375 993	LR	LS	245
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	1 657 421	OH	OJ	334 548

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mise hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO	D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions						
	Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
	Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations						
	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
	Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
	TOTAL III		IY		NG	NH	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	M7	OW
	Autres participations		IO		OX	OY	OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	OL	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DOMINIQUE JUES - Expert Comptable

JAMES
audit

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	FE		FF		FG		FH	
Terrains		FI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	FM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	234 018	PS	15 619	PT		PU	249 637
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	91 832	QA	16 445	QB		QC	108 276
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	498 614	QE	68 605	QF		QG	567 219
Immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	27 233	QI		QJ	5 000	QK	22 233
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 074	QM	5 300	QN		QO	24 374
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	870 771	QV	105 968	QW	5 000	QX	971 739
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	870 771	OP	105 968	OQ	5 000	OR	971 739

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II											
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des constr.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DOMINIQUE JUBES - Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

JAVIER
audit

Désignation de l'entreprise : SARL SUPER HALLES 2000

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP	90 000	UR		US 90 000
	Autres immobilisations financières	UT	78 145	UV	0	UW 78 145
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 254	5 254		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres	VM	37 492	37 492		
	collectivités	VB	85 756	85 756		
	publiques	VN				
	Divers	VP	1 732	1 732		
	Groupe et associés (2)	VC	945 597	5 518	940 079	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 846	3 846		
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX	VT	1 247 822	139 598	1 108 224	
	REVENUS	VD				
	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	69 651	69 651			
	à plus de 1 an à l'origine	VH	319 019	95 033	223 986		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	447 236	447 236			
Personnel et comptes rattachés		8C	76 550	76 550			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 695	67 695			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 401	15 401			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 765	17 765			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	65 712	712	65 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 807	37 807			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 116 835	827 849	288 986		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	314 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	62 397	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation. En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice.

1^{er} convention :

Objet : Contrat de bail commercial pour les locaux de la rue du Commerce avec la SARL SARMENT.

Modalités : Les loyers portés en charges dans les livres de votre société se sont élevés à 58 525,36 € ht.

2^e convention :

Objet : Convention de location pour les locaux de Saint Brice avec la SCI MONBRICE.

Modalités : Les loyers portés en charges dans les livres de votre société se sont élevés à 138 000,00 € ht.

3^e convention :

Objet : Refacturation du contrat de location de camion à la société AUX QUATRE SAISONS.

Modalités : Le montant des refacturations portées en produits dans les livres de votre société s'est élevé à 0,00 € ht.



4^e convention :

Objet : Facturation de frais de gestion des achats Rungis et livraison à la société AUX QUATRE SAISONS.

Modalités : la société SUPER HALLES 2000 facture tous les semestres sur la base de 5 % des ventes facturées à la société AUX QUATRE SAISONS. Le montant porté en produits dans les livres de votre société s'est élevé à 31 892,81 € ht.

5^e convention :

Objet : Refacturation de frais de personnel à la société AUX QUATRE SAISONS.

Modalités : la société SUPER HALLES 2000 facture tous les semestre 50 % des frais de personnel pour Messieurs LAINE, RICHARTH et CHAIBI à la société AUX QUATRE SAISONS. Le montant porté en produits dans les livres de votre société s'est élevé à 145 759,49 € ht.

6^e convention :

Objet : Convention de compte courant rémunéré au taux d'intérêt légal calculé au semestre

Modalités :

Société	Compte courant débiteur au 30/06/2019	Compte courant créditeur au 30/06/2019	Intérêts perçus au cours de l'exercice	Intérêts versés au cours de l'exercice
S.A.R.L. DILAJA	144 812,57 €	-	1 251,81 €	-
S.C.I EUROPEENNE DE GESTION	493 511,84 €	-	4 266,10 €	-
S.A.R.L. SERTIP	-	65 712,27 €	-	712,27 €
S.A.R.L. NEUILLY 21	-	-	-	-
S.C.I. LA BEAUVAISIENNE	307 272,26 €	-	2 656,17 €	-
S.C.I. RICHELIEU	-	-	-	-
S.C.I. LES JARDINS DU THEATRE	-	-	-	-
S.C.I. MONBRICE	-	-	-	-

7^e convention :

Objet : Prêt accordé à la S.A.R.L. NEUILLY 21 non rémunéré.

Modalités : Le solde du prêt restant à rembourser s'élève à 90 000,00 € au 30/06/2019.

8^e convention :

Objet : Compte courant ouvert au nom de Monsieur Pascal LAINE

Modalités : Le compte courant présente un solde de 0 € au 30/06/2019.


JAVIER AUDIT

9^e convention :

Objet : Compte courant ouvert au nom de LAINE M.

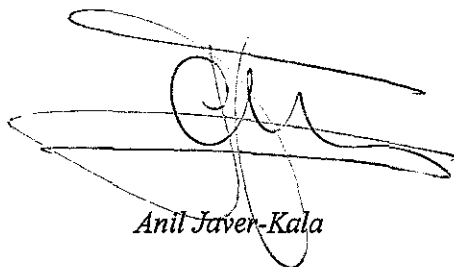
Modalités : Le compte courant présente un solde de 0 € au 30/06/2019.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Orléans, le 9 décembre 2019,

Le commissaire aux comptes

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



**commissaire
aux comptes**